

Le 21 novembre 2023

RÉSULTATS DU VOTE

Voici les résultats des votes de ratification tenus à Winnipeg le 3 novembre et à Saskatoon le 15 novembre :

Vote de l'unité de Winnipeg	Vote de l'unité de Saskatoon
94 % en faveur	100 % en faveur

Voici certains éléments importants de l'entente :

- Augmentation des salaires et du nombre de jours de congé annuel;
- Haute du taux de référence à la date de ratification et augmentation de 2,5 % annuellement;
- Prime de 1 750 \$ à la date de signature payée en deux versements;
- Augmentation de la prime annuelle de persévérance à l'emploi (indemnité de jours fériés) à 1 468 \$ payée à la fin de chaque année;
- Versement d'une indemnité de 350 \$ par année pour les vêtements de protection;
- Augmentation du tarif de base minimal pour tout article de commerce électronique à 2,16 \$. Ce montant augmentera de 2,5 % tous les ans.

Le Comité de négociation remercie tous les membres pour leur patience durant cette ronde de négociations difficile. Les parties se concentreront maintenant sur la mise à jour de la convention collective et la signature des changements effectués. L'entreprise remettra aux membres des copies des documents mis à jour, dès qu'ils seront terminés.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour que l'entreprise respecte les dispositions de la convention collective, mais la présente entente est un bon point de départ pour exiger qu'elle rende compte de sa gestion.

Solidarité,

Comité de négociation du
STTP

Lana Smidt
Dave Lambert
Dave Phillips
Raman Bath
Judy King

LS/sc.sepb225
/mn scfp 1979

